

SESSION 2015 EXAMEN BLANC

EPREUVE: ECONOMIE

DUREE: 3 H COEF. : 3
CLASSE: BTS TOUTES FILIERES DU TERTIAIRE (FCGE-GC-RH&COM)

Document ①

MAROC-COTE D'IVOIRE: UNE COOPERATION, UN CRAN AU-DESSUS

Dans le sillage des étapes sénégalaise et bissau-guinéenne de la tournée du Roi Mohammed VI du Maroc en Afrique de l'Ouest et du centre, le Maroc et la Côte d'Ivoire viennent de signer, mardi 2 juin à Abidjan, quelque 6 accords et conventions bilatéraux. Les deux pays ont aussi mis en route le Groupe d'impulsion économique maroco-ivoirien (Giemi).

La coopération ivoiro-marocaine se renforce un peu plus. Le Palais présidentiel à Abidjan a servi de cadre pour la signature de plusieurs textes allant dans ce sens et l'entrée en lice du Groupe d'impulsion économique maroco-ivoirien (Giemi). Les différentes personnalités des deux bords ont en effet paraphé ces différents accords et autres conventions sous la supervision des chefs d'Etat des deux pays, à savoir Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire, et Mohammed VI, Roi du Maroc. Dans le détail, il s'agit de 3 conventions et 3 protocoles d'accords.

La Convention de cession des parts de l'Etat dans la Société ivoirienne de banque (SIB) Attijariwafa Bank (Contrat d'acquisition), signée par la ministre auprès du Premier ministre, chargée de l'Economie et des finances, Nialé Kaba, le ministre auprès du Premier ministre, chargé du Budget, Abdourahmane Cissé et par le président-directeur général du groupe Attijariwafa Bank, Mohamed El Kettani.

Une convention, relative à la réalisation d'un point de débarquement aménagé de pêche artisanale dans la ville de Grand-Lahou en Côte d'Ivoire, a été signée, côté marocain, par le ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime, Aziz Akhannouch, le ministre de l'Economie et des finances, Mohamed Boussaid, le président délégué de la Fondation Mohammed VI pour le développement durable, Mostafa Terrab, et le PDG du groupe Attijariwafa Bank, Mohamed El Kettani. Côté ivoirien, cette convention a été signée par la ministre auprès du Premier ministre, chargée de l'Economie et des finances, Nialé Kaba, et le ministre des Ressources animales et halieutiques, Kobénan Kouassi Adjoumani.

Quant à la convention portant autorisation d'émission en modulation de fréquence à Radio Méditerranée Internationale en République de Côte d'Ivoire entre la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA) de Côte d'Ivoire et Radio Méditerranée Internationale-Medi 1, elle a été signée par le PDG de Radio Méditerranée Internationale, Hassan Khiyar, et par le président de la HACA de Côte d'Ivoire, Ibrahim Sy Savane.

De gros investissements en perspective

Parmi les protocoles d'accord, celui entre Casablanca Finance City Authority et le Centre de Promotion des investissements en Côte d'Ivoire (Cepici), signé par le directeur général de Casablanca Finance City Authority, Said Ibrahimi, et par le directeur général du Cepici, Emmanuel Essis.

Celui entre l'Agence nationale d'appui au développement rural (Anader) de Côte d'Ivoire et l'Office chérifien des phosphates (OCP S.A.), a été signé par le PDG de l'OCP, Mostafa Terrab, et par le ministre de l'Industrie et des mines, Jean-Claude Brou.

Enfin, le protocole d'accord entre le Conseil du Café-Cacao et l'Office chérifien des phosphates (OCP S.A.) a été paraphé par le PDG de l'OCP, Mostafa Terrab, et par la directrice générale du Conseil Café-Cacao, Massandjé Touré.

Vers plus de punch du secteur privé

Aussi, les membres du Groupe d'impulsion économique maroco-ivoirien (Giemi) ont été présentés aux deux chefs d'Etat. Notons que la coprésidence est composée des ministres des Affaires étrangères et les présidents des patronats des deux pays. Aussi, chaque commission du Giemi a à sa tête des coprésidents marocains et ivoiriens. Ces commissions comptent des démembrements banques-finances-assurances, agri-business-pêche, immobilier, tourisme, énergie-énergies renouvelables, mines, infrastructures, transport-logistique, industrie-distribution, économie numérique, économie sociale et solidaire-artisanat, capital humain-formation et entrepreneuriat

D'après Abdelamaek El Mekkaoui, le 03 juin 2015 <u>Source</u> : Les Afriques.com, Journal de la finance africaine

Page 1 sur 3

Document 2

COOPERATION SUD-SUD, L'AVENIR DE L'INDUSTRIE AFRICAINE ?

Le Salon de la coopération Sud-Sud de Côte d'Ivoire se prépare. Le 1er Salon de la coopération Sud-Sud qui doit se tenir du 21 au 24 septembre à Grand-Bassam affiche des objectifs ambitieux. Des projets capitaux, si l'on en croit les propos de Raymond Sibailly, conseiller spécial chargé des politiques d'investissement et d'intégration africaine auprès du président Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire, puisqu'inscrits dans un contexte historique décisif, les 50 ans des Indépendances. L'intitulé de ce forum est parlant : « Les technologies et la finance des pays émergents au service du développement industriel de l'Afrique ». Il a été présenté lors d'une conférence de presse, vendredi, à Paris.

Les pays émergents au secours de l'Afrique, un projet ambitieux! L'organisation du 1er Salon de la coopération Sud-Sud, prévu du 21 au 24 septembre 2010 à Grand-Bassam en Côte d'Ivoire, semble se dessiner avec plus de précision. « Aujourd'hui, dans l'intérêt de l'Afrique, nous devons banaliser les frontières du développement et ouvrir les marchés au reste du monde », indique Raymond Sibailly, vendredi, lors de la conférence de presse destinée à faire part du projet. Un enjeu crucial selon lui, qui doit permettre aux Etats africains d'apporter leur concours au développement industriel de l'Afrique. Vingt-sept pays africains participeront à ce salon, mais il sera également marqué par la présence de pays émergents comme la Chine, l'Inde, le Brésil ou encore l'Afrique du sud qui ont, ces dernières années, entrepris de multiplier, de manière importante, des échanges financiers avec le continent africain.

Le constat est donc clair : l'Afrique n'a d'autre choix que de diversifier ses axes de coopération pour son développement industriel et il apparait qu'un accent particulier doit être mis sur la coopération Sud-Sud. Un postulat qui ne prend pas en compte l'expression d'une prise de position politique, précise Raymond Sibailly, mais bien le résultat de récentes mutations de l'environnement économique mondial, dont l'une des conséquences majeures est l'apparition de pays émergents.

L'Afrique doit élargir ses marchés

Le climat politique actuel en Côte d'Ivoire inquiète cependant. Actuellement en pleine préparation des élections le pays est en proie à l'appréhension. « Ces élections sont une bombe à retardement. Si elles sont bâclées, il y aura des contestations électorales et c'est précisément ce que nous voulons éviter car cela pourrait mener aux armes, or, la paix en Côte d'Ivoire est capitale pour ce salon, » s'exclame Raymond Sibailly. Il estime également que rien ni personne ne pourra faire obstacle à ce salon très attendu.

Une impatience qui s'explique par des espérances nombreuses, auxquelles les organisateurs comptent répondre par le biais de divers échanges. C'est pour mettre en place ces rencontres que se déroulera, en marge du salon, une conférence tripartite rassemblant les bailleurs de fonds, les représentants des Etats africains et les institutions financières internationales. « Aujourd'hui, on demande à l'Afrique de formuler des projets finançables. La faisabilité et la rentabilité du projet seront étudiés, avant les éventuels investissements », explique Raymond Sibailly. « L'Afrique est condamnée à l'intégration de ses marchés si elle veut franchir les barrières du sous-développement », renchérit-il. Une affirmation qui peut paraitre excessive et injuste mais qui sera pourtant la devise de ce salon. Il devient donc nécessaire de trouver des solutions alternatives à l'industrialisation du continent. Solution qu'il entrevoit dans l'épargne, mais aussi et surtout dans la création d'une Banque du Sud, qui réunirait tous les opérateurs économiques de l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique et qui renforcerait la coopération Sud-Sud.

Cette image omniprésente d'une Afrique sous-développée interpelle. Les organisateurs de cet évènement n'hésitent cependant pas à la brandir tel un étendard afin d'étayer l'urgence de leur démarche : faire entrer l'Afrique dans l'ère de l'industrialisation.

Par Alicia KOCH, vendredi 15 avril 2010 <u>Source</u>: site d'Africa Invest Concepts S



A l'aide du texte et de vos connaissances, répondre aux questions suivantes :

ECONOMIE GENERALE

- 1. Définir les termes suivants :
- ✓ Partenariat SUD -SUD
- ✓ Système de change fixe
- ✓ Intégration économique
- ✓ Economie numérique
- 2. Expliquer (par des tirets):
 - A. les stratégies de développement industriel
 - B. Les balances partielles de la balance des paiements
- 3. Quels sont les enjeux de la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Maroc respectivement pour chacune des parties ? (3 éléments de réponse respectif)
- 4. Selon le document 2, comment l'Afrique doit –elle élargir ses marchés ? (Enumérer vos réponses par des tirets)

ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES

- 1. Définir les termes suivants :
 - ✓ Investissements

- √ Croissance (interne) organique
- ✓ Direction par les objectifs
- ✓ Culture d'entreprise
- 2. Enumérer (par des tirets) :
 - A. les avantages et les inconvénients du partenariat stratégique pour une entreprise (3 éléments de réponse respectifs)
 - B.les atouts de la culture d'entreprise
- 3. Comment les entreprises ivoiriennes pourraient bénéficier de la coopération sudsud en général (document 2) et particulièrement de celle entre la Côte d'Ivoire et le Maroc (document 1) ?
 - √ 4 éléments de réponse,
 - ✓ Enumérer vos réponses par des tirets)
- 4. Quels sont les enjeux du développement de l'économie numérique pour les entreprises ivoiriennes (Enumérer vos réponses par des tirets)